

**L'AUPELF et l'UREF  
dans la dynamique  
des Sommets francophones**



## **Consolider l'espace scientifique francophone (\*) : l'Université des Réseaux d'Expression Française**

M. OLIVEIRA

*Recteur de l'Université Omar-Bongo, Gabon*

Ce colloque s'inscrit dans la perspective du prochain Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement ayant en commun l'usage du français qui se tiendra à Dakar. Ce qui donne à notre rencontre de mars 1989 toute sa signification et rend plus pertinent encore l'intitulé du colloque . «Consolider l'espace scientifique francophone : l'Université des Réseaux d'expression française».

Le dynamisme d'une communauté se mesure à la vitalité des réseaux qu'elle a su mettre en place. Parmi ces réseaux, ceux de l'éducation et de la recherche doivent être considérés comme essentiels, comme l'ont indiqué les Sommets de Paris et de Québec en décidant de consolider l'espace scientifique francophone;

L'AUPELF/UREF a eu le privilège d'être choisi comme opérateur majeur dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche afin d'engager la consolidation de l'espace scientifique d'expression française. Il était donc important, à la veille de ce prochain Sommet, de faire le point sur ses actions passées et de nous interroger sur son avenir en termes de défi et de chance, compte tenu de l'importante mission qui lui a été confiée.

Une telle mission, eu égard aux moyens considérablement accrus qu'elle met en œuvre, implique, cela va de soi, que l'AUPELF/UREF adapte ses structures à l'ampleur des problèmes auxquels elle doit faire face, qu'elle travaille en parfaite harmonie avec d'une part le Sommet et d'autre part les grands organismes nationaux ou internationaux qui partagent les mêmes préoccupations et les mêmes objectifs.

Dans son action, l'AUPELF/UREF, tout en s'inspirant de l'expérience des autres grands ensembles internationaux, doit tenir compte des besoins spécifiques des pays en développement de l'espace francophone et de leurs particularités culturelles. A cet égard, la création, dans ces régions, de centres d'excellence à gestion multilatérale peut être considérée comme un projet particulièrement prometteur. Ces centres pourraient être le point de départ d'une créativité génératrice de réponses aux préoccupations locales. Ils

---

(\*) Rapport général du colloque de Dakar des 3 et 4 mars 1989.

seraient alors l'expression de la volonté d'échange, de coordination et de solidarité, gage d'une coopération multilatérale partagée mais réussie.

## **Francophonie et Europe scientifique**

La construction d'une Europe de la science doit être perçue comme la réponse à un défi lancé aux européens par les Etats-Unis, le Japon, et demain par d'autres nations. La production scientifique européenne ne représentait-elle pas trois quarts de la production mondiale avant 1914, alors qu'elle ne constitue plus qu'un quart de cette production ? Ce défi tend à être relevé par une réponse industrielle, par la mise en place d'une politique communautaire de la recherche et du développement technologique et par des actions visant à améliorer la formation des enseignants et des étudiants.

Mais à son tour, cette Europe de la science lance un autre défi à l'espace scientifique francophone. Des inquiétudes se sont exprimées. Cependant, on a souligné combien l'espace francophone Nord-Sud et Est-Ouest constitue un atout pour la francophonie européenne. Cet atout, pour être joué, ne doit pas mettre entre parenthèses la culture, qui est un point fort de la francophonie. En outre, il importe de rechercher systématiquement une solidarité Nord-Sud. Enfin, l'espace francophone doit être essentiellement perçu comme un espace de création et non comme un simple domaine d'influence.

***Cela implique des actions*** : une politique des langues est essentielle et il convient à cet égard d'attirer l'attention des Chefs d'Etat francophone lors du prochain Sommet sur la nécessité de définir rapidement une politique ambitieuse dans ce domaine.

La stratégie de réseaux de recherche et de formation telle que la propose l'UREF est une voie dans laquelle il convient résolument de s'engager. Elle est de nature à mobiliser les énergies, à susciter la création et à libérer du sentiment de culpabilité ou du complexe d'infériorité suscité par l'usage du français. Encore convient-il d'être sélectif, de bien choisir les axes de l'effort et de trouver des moyens en rapport avec les objectifs.

Enfin, il importe de maintenir des contacts avec les scientifiques du monde entier qui ont été formés dans les pays francophones. La diffusion de revues et de livres français ainsi que l'appui à des centres de documentation constituent des actions essentielles.

Un sentiment fort s'est imposé. Relever le défi de l'espace scientifique francophone, c'est aussi œuvrer pour équilibrer l'espace européen, qui doit être multilingue si l'on veut maintenir et développer la culture européenne. Voilà bien deux grands projets complémentaires.

## **Francophonie et réseaux d'échanges**

Les exposés introductifs et le débat ont porté sur le bilan des réseaux francophones de recherche et de formation universitaire, leur fonctionnement et les perspectives ouvertes.

Les réseaux ont favorisé la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel administratif et technique de haut niveau, mobilité que les techniques de communication, même les plus avancées, sont incapables de remplacer.

En matière de recherche, ils ont conduit à un renforcement mutuel des unités mises en relation. Le bilan est positif, il montre que la langue partagée est un atout considérable. Si la francophonie veut être un ensemble fort, elle n'échappe pas à la nécessité de créer en son sein des réseaux pleins de vitalité.

En outre, devant les difficultés budgétaires que rencontrent les Etats du Sud, le recours intensifié aux réseaux peut les aider, à moindres frais, à faire face à leurs besoins essentiels en matière d'enseignement supérieur et de recherche. L'UREF pourrait leur apporter les moyens d'un deuxième souffle, face à un ajustement structurel qui paraît inéluctable.

Les exposés et le débat permettent de dégager les orientations et les recommandations suivantes : l'intensification de la mobilité doit être favorisée, spécialement entre les pays du Sud; le fonctionnement des réseaux d'enseignement peut être amélioré par une meilleure information des étudiants, une meilleure organisation de l'accueil et par un accroissement significatif des bourses d'échange (se reporter aux programmes européens ERASMUS et COMETT). En outre, les réseaux de recherche doivent être dynamisés, notamment par : des dotations de démarrage et de fonctionnement suffisantes; une évaluation, et donc une sélection, périodique; la multiplication des bourses de recherche; la coordination avec les grands réseaux nationaux et internationaux, bilatéraux et multilatéraux.

En résumé, l'objectif premier des réseaux semble être d'aider les universités du Sud à devenir plus performantes en dépit de leurs difficultés budgétaires.

## **Francophonie et gestion multilatérale**

La notion de gestion multilatérale s'applique à la recherche, à la formation, à la documentation et à l'édition. D'ores et déjà, la nécessité de dynamiser le bilatéral par le multilatéral se fait sentir dans de grandes réalisations comme le centre de recherche médicale de Franceville au Gabon.

L'Institut international de recherche scientifique pour le développement à Adiopodoumé en Côte-d'Ivoire, avec ses trente chercheurs, ses trois départements de sciences agronomiques, son département de sciences biomédicales, ses quatre laboratoires agissant comme service commun des recherches en cours, étudie les problèmes agricoles ou de santé propres aux régions climatiques couvertes par son champ d'action.

Dans tous les cas, la recherche et la formation doivent trouver leur vocabulaire et leur langage et diffuser en français les résultats obtenus. L'exemple de revues entièrement en français avec résumé en anglais est un bon modèle. Parmi les propositions destinées à soutenir les efforts dans le domaine de la documentation, la création d'une maison d'édition à gestion multilatérale permettrait d'aider les universités et centres de recherche nationaux à diffuser leurs résultats.

Dans la même direction, la mise à disposition des pédagogues et des chercheurs d'instruments directement utilisables pousse à soutenir et à développer les programmes de collections, de manuels et de revues. Mais dans ce domaine, la bonne diffusion des instruments de la recherche et de la didactique est liée à la mise en œuvre d'une large et efficace action commerciale. Le soutien de la francophonie passe par la fabrication et aussi par la bonne diffusion de produits pour lesquels l'association d'efforts multinationaux, autour d'un même support linguistique, est indispensable.

Ni dans le domaine de la recherche, ni dans celui de la documentation, ni sur le plan des moyens budgétaires à mettre en œuvre, la francophonie ne peut se passer de la gestion multilatérale. «Il n'y a de chances d'avenir que dans une gestion multilatérale de l'espace francophone.»

## **Francophonie et information scientifique et technique**

Sur le plan régional, l'IST circule mal, dans la zone de l'océan Indien par exemple, où l'isolement du chercheur est total. Il est donc nécessaire d'identifier les besoins fondamentaux en IST, de désenclaver les jeunes universités du Sud en période de crise. Le rôle de l'UREF avec ses douze programmes a été important. Son action sera amplifiée par la création d'un bureau régional de l'AUPELF/UREF de l'océan Indien, demandée par les universités de la région. L'installation de bases de données et l'instauration d'un réseau de maintenance répondraient à des attentes que les vingt programmes de l'UREF proposés aux chefs d'Etat pourraient combler.

Sur le plan général, les vingt-cinq dernières années ont été l'occasion de changements considérables. Les technologies d'information documentaire sont de véritables boîtes à outils qui ont pour objectifs de stocker de plus en plus d'informations sous toutes les formes et de permettre alors d'y accéder de plus en plus rapidement et facilement. Les nouvelles technologies et les services documentaires font préfigurer la société informationnelle de demain. En attendant ces mutations, il faut acquérir de la documentation afin de conserver notre patrimoine culturel et corporatif. C'est le rôle de la Banque internationale d'information des Etats francophones (BIEF). La chaîne documentaire traditionnelle doit tenir compte de l'acquisition de l'IST, du traitement des données, de la diffusion de l'information. Pour survivre, il faudra que la francophonie apprenne à maîtriser les outils des télécommunications et de l'informatique en français.

Aussi est-il nécessaire d'instaurer une politique globale et cohérente pour une véritable création de l'espace francophone. Actuellement, l'espace francophone doit gérer un paradoxe : volonté d'une francophonie mais persistance de l'utilisation par les scientifiques de l'anglo-américain; une différence trop nette entre l'état très avancé de la recherche dans les pays du Nord et son sous-développement dans les pays du Sud. Des solutions peuvent être préconisées :

- la diffusion de l'information par les techniques modernes en considérant cependant, que, pour les Etats du Sud, les documents primaires restent indispensables et qu'il faut en conséquence instaurer une véritable politique d'édition;
- la production de l'information en français en n'hésitant pas à appeler sur ce problème les chefs d'Etat à une véritable prise de conscience; les transferts de technologie, le décollage de la recherche dans les pays du Sud ne pouvant se faire que par une véritable politique de bourses, le tout dans l'esprit du plus parfait multilatéralisme;
- enfin l'appel à l'expertise technique de spécialistes pour éclairer la réflexion des hautes personnalités siégeant au Comité international du Suivi des Sommets.

## **Conclusion**

L'on notera que l'objectif de la consolidation de l'espace scientifique francophone n'a été contesté par personne, que l'importance d'une langue commune est apparue comme un atout considérable. L'AUPELF/UREF est porteuse de beaucoup d'espérances, elle ne peut donc pas se permettre un échec. Elle compte sur le soutien résolu de toutes les nations francophones préoccupées de sa mission.

## L'ACCT et l'AUPELF

P. OKUMBA D'OKWATSÉGUÉ

*Secrétaire général de l'Agence de Coopération culturelle et technique*

L'ACCT et l'AUPELF entretiennent une coopération étroite et déjà ancienne et elles ont des préoccupations convergentes touchant l'organisation et la dynamisation de la communauté scientifique d'expression française.

L'action de l'Agence, en matière de coopération scientifique et technologique, est présente depuis sa création en 1970 lorsque lui furent assignés les objectifs suivants qui figurent dans sa Charte constitutive :

«L'Agence a pour fin essentielle l'affirmation et le développement entre ses membres, d'une coopération multilatérale dans les domaines ressortissant à l'éducation, à la formation, à la culture, aux sciences et aux techniques, et par là, au rapprochement des peuples... Elle collabore avec les diverses organisations internationales et régionales et tient compte de toutes les formes de coopération technique et culturelle existantes.»

Depuis ses débuts donc, l'Agence s'est appliquée à mettre en œuvre une politique répondant à ces objectifs, accordant d'abord une haute priorité à l'élaboration et à la diffusion de l'information scientifique et technique et à la formation. C'est autour de ces deux axes d'intervention que se sont peu à peu développés et diversifiés les programmes de coopération scientifique et technique de l'Agence, constituant de véritables réseaux groupant les chercheurs autour de thèmes précis et prioritaires. Ceux-ci ont été définis grâce à une large concertation entre tous les pays membres tant au sein des instances de l'Agence que dans le cadre de réunions ministérielles spécialisées organisées par elle.

C'est ainsi qu'elle a organisé, dès 1977, à Luxembourg, la Conférence des ministres de la Politique scientifique, qui a réaffirmé la vocation importante de coopération scientifique de l'Agence, recommandant que celle-ci «veille à jouer un rôle :

- de catalyseur permettant d'obtenir un effet multiplicateur des actions entreprises sur les plans national, régional et international;
- d'initiateur d'actions susceptibles d'entraîner une coopération scientifique et technique effective entre les structures de recherche et entre les chercheurs;
- de coordinateur dans la diffusion de l'information et dans la formation des cadres œuvrant dans les domaines de la recherche scientifique et technique».

Dans le prolongement de cette Conférence, l'Agence a participé activement à la Conférence des Nations-Unies sur la Science et la Technologie au service du Développement

qui s'est tenue à Vienne en 1979, ainsi qu'à l'élaboration du plan de Lagos en 1980. Ensuite, en 1981, l'Agence réunissait à Paris une Conférence des Ministres de l'Agriculture, qui exhorta les pays membres à un effort accru pour parvenir, à un niveau collectif, à l'autosuffisance alimentaire. Elle engagea également l'Agence à développer son action dans les domaines des échanges d'information, de formation des cadres, de l'adaptation et de l'innovation technologiques, de la diminution des pertes après récolte et de l'inventaire et de l'exploitation des ressources naturelles.

En 1983, en Côte-d'Ivoire, la Conférence des ministres de la Recherche scientifique et de l'Enseignement supérieur, convoquée par l'Agence, adoptait ce que l'on a convenu d'appeler le **Plan d'action scientifique et technique de Yamoussoukro**. Ce plan a énoncé les principes fondamentaux suivants :

- répondre aux défis majeurs qui se posent à l'humanité à l'horizon de l'an 2000;
- donner une priorité absolue aux problèmes de survie de la majorité des populations de la communauté francophone;
- promouvoir la recherche scientifique et technique par l'identification des solutions en vue du développement, adaptées aux conditions locales;
- rechercher la mobilisation de toutes les ressources existantes susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de solutions efficaces;
- contribuer activement à l'épanouissement d'un espace scientifique francophone d'échanges et de libre circulation;
- affirmer le rôle fondamental de la coopération internationale et régionale dans le développement scientifique et technologique des pays membres.

Fortes de ces orientations, de cette expérience riche de concertations, de missions de terrain, de dialogue permanent avec les principaux acteurs du développement de ses pays membres, les activités de l'Agence se sont développées autour de quatre pôles :

- l'inventaire et la valorisation des ressources naturelles;
- le développement et la dynamisation de la recherche scientifique et technique;
- le développement des échanges de compétences et d'expériences de maîtrise de la technologie;
- la valorisation des acquis de la recherche dans la sphère francophone dans un but d'autosuffisance des communautés, notamment alimentaire et énergétique.

Dans le cadre des actions d'inventaire des ressources naturelles, et sans vouloir être exhaustif, il y a lieu de souligner que, depuis dix ans, douze expéditions ethnobotaniques ont été organisées dans différentes régions d'Afrique, de l'océan Indien et des Caraïbes. Elles ont permis d'inventorier près de mille plantes médicinales et de nombreuses recettes de médecine traditionnelle. Les résultats de ces travaux ont été publiés et largement diffusés, tandis qu'une banque de données faisant la synthèse des informations récoltées a été initiée au début de cette année.

Par ailleurs, un vaste programme de constitution de banques locales de données de sol, sur micro-ordinateur, a été lancé avec l'adoption de vocabulaires et de normes communs, permettant les échanges entre les banques et l'utilisation commune d'applications techniques dans le domaine des sciences pédagogiques.

Dans d'autres domaines, des études sur les ressources aquatiques des Iles de l'Océan Indien ont été entreprises et des propositions ont été formulées en vue de la poursuite de l'inventaire de ces ressources et de leur gestion rationnelle. A propos de l'amélioration des plantes, un programme de gestion des ressources génétiques a été développé dans les différentes aires écologiques de l'espace francophone.

Consciente qu'une saine coopération scientifique dépasse l'aide à la simple consommation de technologies toutes faites, pour ouvrir la voie à une dynamique en vue de la maîtrise et de l'adaptation de ces technologies au profit des pays et par eux-mêmes, l'Agence a axé fondamentalement son activité sur la formation des hommes et le développement des ressources humaines, sur la consolidation des infrastructures scientifiques et techniques et sur la création et l'animation de réseaux d'échanges.

Ainsi, à la demande des pays et en conformité avec ses programmes majeurs, l'ACCT initie continuellement des actions individuelles ou collectives de perfectionnement des chercheurs et des appuis multiformes aux laboratoires et institutions de recherche pour le meilleur accomplissement de leurs travaux.

Elle aide à la mise en commun des recherches effectuées par les pays membres, crée et anime des cadres d'échanges et édifie progressivement des réseaux thématiques comme le Réseau international de Traitement des données de sol, le Réseau de Pharmacopée et de médecine traditionnelle, le Réseau de Lutte contre la désertification, le Réseau pour l'éducation nutritionnelle en Afrique, le Réseau des Energies nouvelles et renouvelables, le Réseau de Gestion des ressources génétiques, ou le Réseau de Gestion des ressources aquatiques. Pour certains réseaux, comme celui de l'amélioration des systèmes post-récoltes ou celui de la maintenance du matériel de laboratoire, ils ont trouvé leur point de départ dans des actions concertées ACCT/AUPELF.

Dans ce même cadre, l'Agence a toujours accordé une haute priorité à l'information scientifique et technique, formant des chercheurs à l'utilisation rationnelle de l'information et, notamment, aux techniques informatiques appliquées aux banques et bases de données et aidant à l'accès aux sources d'information (édition de répertoires, constitution de banques de données, développement de logiciels en langue française, développement des échanges documentaires, édition et coédition de manuels et d'ouvrages scientifiques, soutien aux centres de gestion de l'information...).

S'agissant enfin de la valorisation des acquis de la recherche, les activités de l'Agence ont été orientées dans une démarche impliquant les chercheurs, les agents chargés de l'application des résultats de la recherche, les développeurs, ainsi que les populations concernées, vers les problèmes de développement rural avec ses composantes agro-alimentaire, énergétique, sanitaire et d'habitat. Parallèlement, des études des mécanismes d'intégration de la recherche ont été menées, aboutissant progressivement à une approche de recherche/développement intégrée en milieu rural permettant suivi, évaluation et prospective.

Ainsi que ce rapide survol de ses activités permet de le constater, l'Agence a, depuis sa création, mis en place progressivement une structure spécifique de coopération scientifique aussi intégrée que faire se peut, aussi adaptée que possible aux besoins des pays membres composant l'aire francophone et basée sur ces notions fondamentales qui font la richesse de la francophonie et qui constituent notre devise, je veux dire : l'égalité, la complémentarité et la solidarité.

La première Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, qui est intervenue en février 1986 à Versailles, a été un tournant capital dans l'histoire de notre communauté.

Les principales priorités et les orientations majeures identifiées par ce premier Sommet, notamment dans le domaine scientifique et technique, ont eu pour l'Agence, unique organisme intergouvernemental francophone, valeur de décision qu'elle s'est appliquée, dans la mesure du possible, à intégrer dans sa programmation.

Ainsi, dans un cadre de franche collaboration avec le Comité international de Suivi du Sommet, l'Agence a engagé un processus d'adaptation structurelle et programmatique permettant la prise en compte des décisions arrêtées par le Sommet. Cette étroite coopération a été poursuivie sur le terrain de l'action au courant de cette année avec Messieurs les Chefs de Réseaux nommés par le Comité International de Suivi, qu'il s'agisse du Réseau international de l'information scientifique et technique, de celui de la communication et de la culture, ou encore ceux de l'agriculture et de l'énergie. Nous avons ensemble jeté les bases d'actions et les moyens d'intervention par la voie de la réalisation des orientations de nos chefs d'Etat et de gouvernement.

Cette nouvelle concertation nous permet de procéder à une parfaite synthèse entre les objectifs initiaux de l'Agence et les enjeux identifiés par le Sommet. C'est le chemin que nous suivons pour notre programmation future en nous préparant sur tous les plans pour être la structure adéquate et polyvalente – en étroite coopération avec les associations francophones – de l'exécution des orientations et des directives que déterminera le deuxième Sommet Francophone de Québec.

Les relations en l'AUPELF et l'ACCT ont toujours été marquées par une collaboration exemplaire et, comme vous le savez, l'AUPELF est un membre éminent du Conseil Consultatif de l'Agence. Cette collaboration a été forgée au fil des ans par l'organisation commune d'actions dans les domaines de la science, de la technologie et de la formation et par la conjonction des efforts pour la réalisation de nombre de projets.

Et c'est en vous renouvelant la totale disponibilité de l'Agence à consolider et à fortifier cette collaboration que je vous félicite pour cette précieuse initiative pour laquelle j'exprime les vœux les plus sincères de totale réussite dans la voie de l'édification d'un espace scientifique d'expression française toujours plus dense et toujours plus rayonnant.

## **D'un Sommet à l'autre**

J. LEPRETTE

*Ambassadeur de France, ancien Président du Comité international du Suivi du Sommet de Paris*

### **Paris. Premier Sommet**

Les Sommets sont, par nature, des événements assez rares et qui retiennent l'attention. Celui que les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français ont tenu à Paris en février 1986 a du premier coup trouvé son style. Les participants n'ont pas publié une déclaration grandiloquente sur la francophonie. Ils ont adopté deux motions politiques importantes sur l'apartheid et sur le Liban. Pour le reste, ils ont voulu donner pour ligne dominante à leurs délibérations la mobilisation des techniques de pointe (informatique, TV, banques de données, télécommunication, etc.) au service du développement et de l'espace francophone. Conscients de l'immensité de la tâche à entreprendre, ils ont souhaité mettre en œuvre, sans délai, une vingtaine de projets concrets pouvant servir de tremplin pour d'autres actions plus ambitieuses, ou de banc d'essai. C'est ainsi que sur quatre-vingt-dix projets soumis à leur attention, ils en ont retenu vingt-huit et dégagé les financements appropriés.

Pour illustrer davantage encore leur choix, ils ont décidé que d'une présidence à l'autre les affaires ne retomberaient pas dans l'indolence : d'une part, la puissance invitante a été chargée de mener à bien les dossiers jusqu'à la présidence suivante; d'autre part, les Chefs d'Etat ont constitué un groupe de onze personnalités représentant toutes les zones géographiques et investi d'un rôle précis : transformer en actes les décisions du Sommet.

Ce comité, dont le mandat avait été défini par la Conférence elle-même, s'est aussitôt mis au travail. Il l'a fait sans aucun moyen budgétaire, chaque gouvernement représenté prenant à son compte les frais de déplacement ou de secrétariat nécessaires.

Une des premières mesures prises par le Comité international du Suivi a été de faire appel à des experts de haut niveau pour assumer l'animation des réseaux créés au Sommet : agriculture, énergie, culture et communication, industries de la langue, espace scientifique et technique. Quelques opérations difficiles à insérer dans l'un ou l'autre de ces réseaux ont été traitées séparément.

La mise en place de ces réseaux a été délicate, parfois difficile : pour la première fois dans l'histoire internationale, des personnalités recevaient pouvoir de traiter directement avec les administrations des pays membres sans passer nécessairement par les circuits diplomatiques traditionnels. La démarche a surpris. Si elle a été finalement bien assumée, c'est en vertu de la cause même qui l'inspirait : celle de la solidarité et de l'amitié.

Le Comité du Suivi a tenu environ une réunion par mois. Il s'est attaqué à deux grandes tâches :

1) Le rajeunissement de l'ACCT, instrument principal et expérimenté de la famille francophone. Conformément au mandat défini au Sommet, le Comité a formulé des propositions destinées à placer l'Agence en meilleure position pour jouer son rôle dans l'exécution des décisions du Sommet. Ces propositions ont été soumises à la Conférence générale extraordinaire qui a siégé à Paris le 2 décembre. Quelques semaines après, à Bordeaux, une concertation générale a permis d'affecter 30 % du budget ACCT pour 1987 à la mise en œuvre d'un grand nombre de projets arrêtés par le premier Sommet.

2) L'exécution des 28 mesures de février 1986. Il revenait aux responsables des réseaux de prendre les contacts, convoquer les réunions, procéder aux arbitrages, définir les priorités pouvant faciliter la mise en œuvre de ces mesures.

Ces démarches se sont heurtées parfois à des difficultés. Mais dans l'ensemble elles ont abouti. Le Comité du Suivi pourra présenter aux chefs d'Etat qui se réuniront pour la deuxième fois, à Québec, un bilan très honorable.

C'est grâce à la qualité des hommes et des femmes, grâce à la volonté et aux moyens dégagés par les gouvernements, grâce à l'empirisme des procédures, grâce surtout à une volonté de solidarité manifeste que le programme arrêté à Paris a pu être mené à bien.

Le Comité international du Suivi sera-t-il maintenu ? Faudrait-il changer de méthode ? Les Chefs d'Etat auront à se prononcer sur ce point à Québec.

## **Québec. La préparation du deuxième Sommet**

Ottawa et Québec ont pris en main la préparation du deuxième Sommet dès le mois de janvier 1987. Sous l'impulsion dynamique de l'Ambassadeur du Canada à Paris, M. L. Bouchard, et du Délégué général du Québec, un Comité préparatoire, ouvert aux représentants de tous les pays invités, a entrepris une tâche considérable : proposer un ordre du jour et rassembler les propositions de nature à engager le Sommet de Québec dans une phase de réalisation plus ambitieuse que celle de Paris. Le Comité a tenu près d'une dizaine de sessions dont une à Dakar. Il a estimé nécessaire de soumettre les conclusions de ses activités à une Conférence ministérielle qui se tiendra à Bujumbura les 7 et 8 juillet 1987.

Ainsi les dernières semaines précédant le Sommet seront-elles guidées par les orientations définies à Bujumbura.

Il restera encore à accueillir à Québec, avant la rencontre des 2, 3 et 4 septembre, une nouvelle rencontre ministérielle, celle des ultimes mises au point.

Le Sommet sera aussi l'occasion d'un grand nombre de manifestations culturelles qui attireront à Québec un afflux considérable de ces militants de la francophonie qui ont œuvré depuis plus de vingt ans, souvent dans une relative discrétion, et à qui le premier Sommet de Paris avait donné un stimulant témoignage.

Une nouvelle forme de solidarité est sans doute en train de naître. Il sera intéressant d'en analyser de plus en plus les modalités. Elle est faite d'une foi commune alliée à un sens du concret qui a parfois manqué à d'autres Sommets prestigieux.

## La francophonie scientifique et les Sommets

J.P. HUBERT

*Vice-président du Comité international du Suivi du Sommet de Dakar*

*Ancien Président du Comité international du Suivi du Sommet de Québec*

Si ce que je me plais à appeler la «francophonie des Sommets» est jeune (elle tiendra ses troisièmes assises bientôt, à peine un peu plus de trois ans après le Sommet de Paris), la «francophonie associative», elle, dont l'AUPELF fut une pionnière, remonte à plus d'un quart de siècle. L'occasion m'est offerte ici de rendre hommage aux femmes et aux hommes, universitaires et professeurs, journalistes, juristes, parlementaires et que sais-je encore, qui de par les associations qu'ils ont créées au fil des ans ont donné naissance au mouvement francophone international. Car si la francophonie a depuis le début, bénéficié de l'appui de nos dirigeants politiques, elle s'est quand même d'abord réalisée «sur le terrain», grâce à l'imagination et la ténacité d'individus résolus à entreprendre et développer la coopération entre eux. Je suis tenté de dire, pour employer un mot à la mode depuis l'avènement récent des Sommets, qu'ils ont créé les «réseaux» bien avant la lettre.

Et je me réjouis de pouvoir souligner de façon appuyée, en présence des dirigeants et de si nombreux membres de l'AUPELF, le mérite de ces premiers artisans de l'idéal qui a conduit aux Sommets.

Vous savez tous, bien sûr, que l'Université des réseaux d'expression française (UREF) est née d'une décision des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français réunis à Québec en septembre 1987. Conçue comme devant faire partie de l'AUPELF, l'UREF a été reconnue par le Comité du Suivi du Sommet de Québec, comme «un programme majeur du Sommet» et comme «l'opérateur multilatéral privilégié pour traiter de l'ensemble des projets ayant rapport à la recherche universitaire et à l'enseignement supérieur».

La création, au sein de l'AUPELF, non pas d'une institution nouvelle mais d'un programme aussi ambitieux n'est pas sans conséquences majeures pour votre Association. Une simple comparaison entre le budget mis à la disposition du programme UREF et ce qui était jusque-là le budget-programme de l'AUPELF illustre bien ce point, s'il en était besoin.

Je ne sais pas si vous voudrez tous partager l'analyse que je m'autorise à vous soumettre sur ces conséquences telles qu'on peut les envisager dans la perspective de cette

nouvelle «francophonie des Sommets» évoquée tout à l'heure. Je vous incite néanmoins à y réfléchir.

En voulant faire de la recherche universitaire un programme majeur des Sommets, et en confiant la coordination à l'AUFELF, nos Chefs d'Etat et de Gouvernement ont directement interpellé cette dernière. Ce serait jouer les autruches que de ne pas reconnaître que l'arrivée soudaine de l'UREF sur la scène de la coopération interuniversitaire a bousculé, qu'on le veuille ou non, ce qu'on pourrait appeler les habitudes au sein de l'AUFELF. Je n'ai qu'à me référer aux appels qui ont été adressés par cette dernière, tant au Comité international du Suivi qu'aux gouvernements qui contribuent au financement de son fonctionnement et de ses activités (après tout, ces mêmes gouvernements siègent aux sommets). Les discussions qui ont animé vos récentes assises de Kinshasa à l'occasion du quinzième anniversaire de la Conférence des recteurs africains membres de l'AUFELF en attestent aussi.

Dans notre esprit, l'UREF constitue à la fois un défi et une chance pour l'AUFELF : défi à ses structures; défi à son fonctionnement; défi de mise en œuvre d'une coopération qui fait appel à des enjeux d'un ordre différent de son action devenue traditionnelle, voire à des modes d'opération inhabituels peut-être pour le mode universitaire; mais aussi chance d'un nouveau souffle; chance d'une adéquation renouvelée aux grands projets mobilisateurs d'aujourd'hui pour assurer la francophonie de demain; chance d'une coopération universitaire actualisée, dynamisée et collant de près aux exigences nouvelles qui interpellent universitaires et chercheurs utilisateurs d'une langue commune.

Je pousserai cette analyse plus loin, je l'espère, «pas trop loin à votre goût» comme nous disons au Québec, en suggérant que, toujours dans la perspective de la «francophonie des Sommets», à partir du moment où l'AUFELF a endossé l'UREF comme l'un de ses programmes majeurs, ses membres ont acquiescé à des responsabilités qui leur sont confiées directement, par le Sommet, avec les financements correspondants, responsabilités pour lesquelles l'AUFELF devient imputable devant les Chefs d'Etat et de Gouvernement. Telle dimension n'est pas sans conséquence, du moins dans l'optique des gouvernements qui composent ces Sommets. Si la coopération universitaire veut occuper ce créneau comme elle le doit, cela ne peut se faire hors du contexte d'une coopération et d'une solidarité francophone renouvelées par ces rencontres.

Ce que les gouvernements ont confié à l'AUFELF avec l'UREF n'est pas pour le seul bénéfice de l'AUFELF en tant qu'association d'universités, mais aussi pour les bénéfices escomptés au profit de la coopération multilatérale francophone dans son ensemble.

Dit autrement, et je sais que c'est là toucher une corde sensible, cela doit se traduire à leurs yeux par une certaine «voix au chapitre». C'est-à-dire l'intérêt des gouvernements à suivre les phases de préparation de la programmation devant être sanctionnée par les Sommets, et à évaluer les résultats des décisions prises à ces mêmes Sommets. Cela se traduit par la volonté de ces gouvernements que soit évité le dédoublement inutile des efforts; par leur désir aussi d'assurer aux pays du Sud un rôle influent dans cette programmation et qu'il y ait rapport entre celle-ci et leurs priorités nationales ou régionales. Cela s'exprime également par une volonté de regard sur la pertinence des contenus, voire la pertinence de certains choix technologiques que peuvent prédéterminer les paramètres fixés à la recherche. Cela se manifeste enfin par une nécessité, pour eux, de canaliser des financements qui resteront toujours en deçà de l'ensemble des besoins vers les objectifs prioritaires de l'effort multilatéral auquel doit tendre de plus en plus la «francophonie des Sommets».

Bien d'autres questions se posent, qui vous intéressent tous. Pour n'en citer qu'une, où par exemple situer dans cette nouvelle donne le Fonds international de coopération universitaire (le FICU), axé exclusivement en principe sur la coopération en faveur des pays du Sud ? Que je sache, certains donateurs y tiennent autant que beaucoup d'universités.

Le Délégué général de l'UREF résume ce qu'il appelle les «trois dynamiques» de cette UREF par les expressions : «plus de l'information», «plus de l'échange» et «plus du multilatéral». Permettez-moi d'ajouter que j'ai retiré des discussions qui ont entouré la sanction de l'UREF par les Chefs d'Etat et de Gouvernement l'impression que dans leur esprit l'UREF constituait aussi un «plus» pour l'AUPELF, un «plus» pour une coopération inter-universitaire qui soit à la dimension des enjeux pressants pour la survie et le développement solidaire de cette communauté à laquelle nous choisissons d'appartenir.



## **L'espace scientifique francophone de Québec à Dakar**

C. VALANTIN

*Président du Comité international du Suivi du Sommet de Dakar*

Je voudrais vous remercier d'être venus à Dakar si nombreux. Le Sénégal est honoré d'accueillir les personnalités éminentes du monde universitaire. Je tiens, en tout premier lieu, à vous exprimer ici ma satisfaction de voir réunis à Dakar un nombre aussi important de responsables de très haut niveau qui représentent à la fois le monde universitaire, le monde politique et, d'une façon générale, tous ceux qui s'intéressent à la construction d'un espace francophone dynamique. Au nom du Comité international préparatoire du Sommet de Dakar, je remercie l'AUPELF/UREF d'avoir choisi Dakar pour y tenir les assises à la fois de son Conseil d'administration, de son Conseil d'université et de son Haut Conseil.

La problématique du colloque qui vient de se terminer est de la plus haute importance pour l'avenir de la francophonie. Il s'agit en effet de savoir quels sont les enjeux, quelles sont les stratégies à mettre en œuvre pour que se consolide une francophonie scientifique vivante et profitable pour tous.

Les enjeux sont considérables. Il y va en effet, vous en avez conscience, de l'avenir de l'Afrique, sur lequel pèsent des menaces de tous ordres : économique, social, culturel, qui rendent naturellement fragile, chez nous, la francophonie. Que faire alors dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, qui sont l'une des clefs de notre développement et la condition du maintien, en Afrique, d'une francophonie vivante ?

Devant des enjeux aussi essentiels, vous vous êtes interrogés sur les stratégies à mettre en œuvre. Elles sont naturellement dans le sens d'une consolidation des structures et des programmes qui existent aujourd'hui dans nos universités et nos centres de recherche, qui ont besoin d'être renforcés.

Il faut aussi trouver de nouvelles formules de collaboration multilatérale. Le multilatéral francophone balbutie et c'est normal. Après Dakar, il faudra approfondir la réflexion à la lumière de ce qui a été fait depuis le Sommet de Paris. L'action de l'AUPELF/UREF va dans le sens du multilatéral; l'Université des réseaux d'expression française est, en effet, une démarche originale, fructueuse et cohérente.

Cette cohérence tient à l'articulation rigoureuse des dimensions essentielles du développement, du partenariat et de l'excellence scientifique. Le développement, cela va de soi. L'espace scientifique francophone ne se construira que s'il prend en compte nos réalités africaines et nos besoins. L'UREF en a tenu compte dans la répartition de ses programmes.

Le partenariat ensuite. L'espace francophone ne doit pas être unidimensionnel, mais s'ouvrir sur le partage des responsabilités. La francophonie africaine reste fragile, certes, mais, par son développement et le renforcement qu'elle attend des initiatives déjà prises ou qui seront prises à Dakar, elle vient naturellement élargir, conforter la francophonie du Nord, qu'il s'agisse de l'Europe, du Canada, du Canada-Québec. Et la francophonie du Nord a besoin de celle du Sud. L'émergence de grands ensembles continentaux dans lesquels viennent se fondre peu à peu les pays francophones représente pour ces derniers à la fois une chance, j'en conviens, mais aussi un danger. Les langues et les cultures sont aujourd'hui menacées par l'uniformisation. Le maintien de la langue française comme une des grandes langues de culture et de science est la condition du maintien dans le monde et singulièrement dans le monde francophone, d'un espace pluriculturel et plurilingue; j'y inclus naturellement les cultures et les langues de l'Afrique qui sont, pour nous tous, source de richesse.

Les 7, 8 et 9 février dernier, s'est produit un événement considérable, passé, hélas, inaperçu : lors de la session du Haut Conseil de la francophonie sur le pluralisme des langues en francophonie, le président de la République française a reconnu le caractère totalement dépassé du jacobinisme linguistique.

L'excellence scientifique, enfin, tient dans le projet de l'UREF une place essentielle. La coopération scientifique s'articule aussi sur une coopération rigoureuse entre les chercheurs des pays du Nord, chercheurs de l'Europe et du Canada. L'UREF prend en compte cette nécessité d'un engagement résolu des chercheurs du Nord, qui doivent continuer à vivre et à travailler en français.

A Dakar, dans moins de trois mois, nos chefs d'Etat et de gouvernement rappelleront que la consolidation de l'espace scientifique de la francophonie est un de leurs soucis primordiaux, qu'il sous-tend notre développement économique et l'entrée de l'Afrique dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

L'AUPELF/UREF, que le Comité international du Suivi a désigné comme l'opérateur multilatéral privilégié pour l'espace scientifique et universitaire doit prendre en charge les projets relatifs à l'IST, à la recherche universitaire ainsi qu'à la formation d'excellence de cet espace. L'AUPELF/UREF est investie d'une lourde responsabilité. Elle devient le dépositaire d'un des espoirs de la francophonie, espoir que se consolide un espace scientifique créateur et innovant. Je suis sûr, pour mon compte, et la qualité du bilan que nous a présenté l'UREF comme celle de vos travaux, ici, en témoignent, je suis convaincu que le Comité international du Suivi ne s'est pas trompé et que le choix de l'AUPELF/UREF est le bon pour accomplir cette tâche. L'ambassadeur J.P. Hubert, président du CIS, l'a bien rappelé lors de l'ouverture de votre colloque.

Compte tenu de son ampleur et des exigences qui lui sont liées, il faudra, et nous en avons parlé franchement avec le conseil d'administration de l'AUPELF/UREF, un ajustement de ses règles de fonctionnement. Vous êtes sur le chemin et votre Conseil a pris une sage décision.

Soyez sûrs que le Comité international du Suivi gardera avec vous les relations les plus étroites, afin que se maintienne une concertation efficace, essentielle pour la réalisation de vos objectifs. Le travail que vous venez de réaliser, les propositions que vous avez formu-

lées avant le Sommet seront examinés et pris en compte. Qu'il s'agisse du rapport du colloque, remarquable de clarté, que nous a présenté le Recteur Oliveira, ou de la déclaration solennelle du Haut Conseil de l'AUPELF/UREF, tous deux seront portés à la connaissance des chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Dakar.

Il me reste, encore une fois, à vous remercier, au nom du CIP, pour la qualité de votre travail, pour la force et la conviction de vos propositions, pour votre apport capital à la construction d'un espace francophone novateur et dynamique. En terminant, je renouvelle mes félicitations au Président de l'AUPELF, à son conseil d'administration, au Délégué général de l'UREF et à son équipe, ainsi qu'à tous les membres du Haut Conseil de l'UREF.

Je formule, à l'égard de l'AUPELF/UREF, mes vœux les plus chaleureux de succès pour son entreprise courageuse.



## **Les enjeux de la coopération universitaire francophone \***

C. OLIVIERI

*Directeur-adjoint de cabinet du Ministre délégué chargé de la francophonie*

L'organisation de ce colloque sur la consolidation de l'espace scientifique francophone vient à son heure, à quelques semaines de ce grand événement que constituera la réunion à Dakar, pour la première fois en terre africaine, d'une quarantaine de Chefs d'Etat, de Gouvernement et de Communautés ayant en commun l'usage du français. Nul doute que les réflexions que vous inspireront les quatre thèmes inscrits à votre programme (l'Europe scientifique, les réseaux d'échange, la gestion bilatérale, l'information scientifique et technique, chacun examiné naturellement sous l'angle particulier de la francophonie), nul doute, dis-je, que ces réflexions viendront enrichir considérablement les débats préparatoires à l'ultime mise au point des programmes qui seront soumis, en mai prochain, à l'approbation du Sommet.

En fait, il s'agit d'amorcer une réflexion permanente et approfondie sur l'espace scientifique francophone, ses enjeux, les stratégies à développer et les actions à entreprendre pour le consolider.

L'enjeu est important à un double titre. Il s'agit d'abord de montrer la vitalité de la recherche au sein de l'espace francophone. Je ne sais si on peut parler de «science francophone». Je ne suis pas loin de le penser, car si la science est par définition de l'ordre de l'universel et du quantifiable, elle ne peut exister, ni se développer en dehors des références culturelles dans lesquelles elle s'inscrit et des schémas de pensée dont la langue est le vecteur, la mémoire historique et le ferme gardien. Mais laissons là ce débat. L'enjeu n'est pas d'ordre philosophique. Il est immédiat. Il est politique. Gardons-nous surtout d'accepter un Yalta linguistique qui concéderait au français une primauté historique dans le domaine des lettres et des arts, en même temps qu'on ferait de l'anglo-américain la seule référence de la technologie et de la modernité. Rien ne serait plus dangereux pour la francophonie qu'un tel partage dont on voit bien qu'il porte en lui des germes de mort certaine.

---

\* M.C. Olivieri s'est exprimé au colloque de Dakar au nom de M. Alain Decaux, ministre délégué chargé de la francophonie, France.

C'est pourquoi il importe de mener un combat incessant. Non pas contre l'anglais (le sabir anglo-américain dont on use dans certaines enceintes internationales ne ressemble que de fort loin à la langue de Shakespeare, de Dickens et de James Joyce), mais d'abord contre ceux qui, par laxisme ou défaitisme, se refusent à faire l'effort de s'exprimer en français ou de mettre en place dans les congrès et les colloques scientifiques internationaux des systèmes de traduction simultanée qui permettent à chacun de parler dans une langue de grande communication et faire ainsi que chaque francophone puisse exprimer sa pensée dans sa propre langue. C'est là une responsabilité que nous avons désormais en commun puisque c'est justement l'usage du français qui nous réunit et nous a rassemblés dans une «communauté solidaire». A ce sujet, le gouvernement français proposera au prochain Sommet la constitution d'un fonds multilatéral d'aide à la traduction et à l'interprétation dans les congrès scientifiques – pour lequel il est naturellement disposé à apporter une première contribution.

Parallèlement, pour bien montrer l'importance de cet espace scientifique francophone, j'ai décidé d'organiser un vaste forum scientifique et technique qui rassemblera à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette, les 9 et 10 janvier 1990, des hommes de science de premier plan, venus du Nord comme du Sud, qui – dans le prolongement naturel de vos débats – dresseront l'état actuel de la recherche francophone, examineront les problèmes de la circulation de l'information scientifique et technique et, surtout, réfléchiront, de manière prospective, sur les évolutions prévisibles de la situation : en quoi, notamment, les nouvelles technologies, et, au premier chef, les industries de la langue, peuvent-elles modifier le paysage linguistique et la communication scientifique de demain ?

L'autre enjeu, essentiel à mes yeux, de la francophonie est bien entendu le développement du Sud, qui reste à articuler – enfin – à la construction de l'Europe. La francophonie tire la majeure partie de ses forces numériques des pays du Sud. Cette constatation sera encore plus vraie demain. Mais quel sera l'avenir de notre francophonie si, au Sud, le taux de progression démographique continue à être plus fort que l'accroissement des ressources naturelles ? C'est dire que le développement de la francophonie ne peut se concevoir sans le développement des pays du Sud. C'est dire l'importance de la recherche orientée vers le développement. C'est dire aussi la responsabilité qui nous incombe en matière de choix stratégiques. Ne vaut-il pas mieux concentrer nos efforts sur des objectifs bien ciblés que de vouloir à tout prix diversifier nos secteurs d'intervention pour ne mécontenter personne ou pour montrer notre dynamisme, comme si nos moyens étaient inépuisables. Ne nous laissons pas abuser ! Soyons réalistes : à vouloir être présent partout, on court le risque de n'être efficace nulle part.

C'est pourquoi la France, tout en se félicitant du bon démarrage des programmes UREF, souhaite que le maximum de partenaires y soit pleinement associé, sans arrière-pensée, et que ces programmes multilatéraux de coopération universitaire soient mieux connus, consolidés, renforcés par des concours nouveaux, en même temps qu'on veillera, sur les plans scientifique autant que politique, à éviter les doublons ou les chevauchements avec d'autres programmes définis par les Sommets ou d'origine bilatérale.

Le domaine de l'ISDT est un de ceux dans la francophonie qui doivent le plus bénéficier des vertus de l'échange, en mettant en jeu la diversité des supports : l'écrit, qui demeure l'outil principal et qui a fait l'objet de réalisations importantes dans le cadre de l'UREF, mais aussi les nouvelles technologies comme le vidéotex ou le vidéodisque, qui permettent d'accomplir, pour la transmission des informations comme dans l'enseignement et la formation, des progrès considérables. L'AUPELF, qui, depuis sa création en 1961 à Montréal, a capitalisé les expériences en la matière, qui a toujours eu à la fois une

exigence de modernité et la préoccupation du «codéveloppement», était toute désignée pour mettre en œuvre de tels programmes.

Ce choix s'imposait hier, comme il se justifie aujourd'hui. L'AUEPFL, qui a reçu des Sommets le mandat de gérer et de mettre en œuvre les programmes UREF, se verra sans doute confirmée, dans deux mois, dans ce rôle privilégié d'opérateur. Sans doute des inflexions seront-elles nécessaires pour que la structure AUEPFL soit en mesure de faire face à ces nouvelles responsabilités particulièrement lourdes. La mission d'évaluation qui doit être mise en place très prochainement n'a d'autre but que d'apprécier les incidences de ces nouveaux programmes sur le fonctionnement de la structure et de proposer des méthodes de travail qui, sans ralentir le rythme, ni remettre en cause les objectifs, permettent à chaque partenaire institutionnel, et d'abord aux bailleurs de fonds, de se sentir partie prenante, en amont dans les décisions de programmation comme en aval au moment du contrôle de la gestion.

C'est à ce prix que nous pourrons progresser : de la bonne marche de l'AUEPFL dépend en effet l'avenir des programmes UREF, c'est-à-dire l'essentiel de la coopération universitaire francophone orientée vers le développement des pays du Sud.

Au premier Sommet francophone, en février 1986, le Président François Mitterrand déclarait : «Maintenant, il s'agit de rester fidèle à soi-même. Et pour rester fidèle à soi-même, il faut s'inventer tous les jours.» Ce colloque nous invite aussi à faire preuve d'imagination, d'une imagination constamment en éveil, d'une imagination créatrice au service de l'aménagement d'un espace scientifique toujours plus ouvert, toujours plus fécond. Merci à tous d'y contribuer.



## **L'AUPELF et l'UREF, les chemins de l'avenir**

D. LAURENT

*Premier Vice-Président de la Conférence des présidents d'université, France*

Il me revient le rôle d'apporter à vous tous, témoins et partenaires de l'amitié scientifique francophone, le salut de la Conférence des présidents d'université de France. Celle-ci, regroupant les responsables de soixante-dix-sept établissements universitaires, représente aujourd'hui une communauté de l'ordre de 1 million d'étudiants, dont environ 14% d'étrangers, dont la très grande majorité est, dès l'origine, francophone ou l'est devenue après quelques années passées dans nos universités.

C'est donc une véritable communauté linguistique, dont nos étudiants et nous-mêmes sommes les héritiers. Et selon l'expression de M. le Recteur honoraire André Jaumotte, cette «franche accolade de destins», qui a uni sous la bannière francophone de larges populations du Sud aux Européens et Canadiens, a très sensiblement accru les chances de la francophonie dans l'espace universitaire et scientifique du monde.

Nous sommes passés aujourd'hui, depuis la réunion de Marrakech, d'une AUPELF «sentimentale» et de sympathie culturelle, à une AUPELF/UREF «organisationnelle», entreprenante et combative.

Permettez-moi de revenir brièvement sur certaines des contributions de notre colloque qui m'apparaissent les plus significatives, quant aux démarches qu'elles sous-tendent, en vous faisant part des réflexions d'un «relativement jeune» militant «aupelfien» à propos de trois thèmes qui ont fait l'objet de notre réunion.

### **Les programmes des réseaux**

En 1986, à Québec et Montréal, nous avons parlé et rêvé du réseau francophone comme concept. Aujourd'hui, les réseaux sont devenus réalité. Bien sûr, nous pouvons nous interroger sur leur nombre et leur finalité, dans la mesure où certains devront sans doute se diviser en sous-réseaux à thématique plus serrée, car ils se sont montrés, à l'usage, trop vastes. Mais le fait même que ces réseaux existent et qu'ils reposent sur des choix priori-

taires lucides donne à penser que la communauté francophone devra les considérer pour les années à venir comme le support privilégié des actions à développer, à la fois par les gouvernements et les diverses organisations internationales et par les «usagers» du «système» académique, c'est-à-dire les enseignants et les étudiants.

## **Les moyens de diffusion de l'information scientifique et technique**

On a beaucoup parlé et on parlera de plus en plus des systèmes d'enseignement à distance, et de tout ce qui est devenu et deviendra possible grâce aux technologies avancées de communication et à leur développement concret, avec leurs propres logiciels. Mais l'*écrit* sur le support du *livre* me paraît primordial. A cet égard, le développement de l'opération «viatique» m'apparaît un acquis considérable pour la francophonie. Le livre d'enseignement francophone destiné à l'enseignement supérieur doit et devra se généraliser et être disponible pour nos étudiants sur les étages de nos bibliothèques universitaires; les collections déjà présentes doivent être agrandies d'une manière explosive, notamment dans les matières de base correspondant aux grands champs disciplinaires, si l'on veut que l'opération ait une véritable signification.

## **Les jeunes générations**

*Ce sont les jeunes universitaires et les étudiants qui me paraissent devoir être les premiers bénéficiaires des échanges* que nous devons développer d'*urgence* au sein de l'espace francophone. Il est hautement souhaitable que, dans l'avenir, les colloques organisés par l'AUPELF/UREF puissent faire état des témoignages des jeunes générations impliquées dans les échanges, au sein des réseaux, comme des vues prospectives de celles-ci. Les «notables» que nous sommes pourraient trouver dans cette écoute des raisons d'approfondir leurs réflexions, et d'améliorer leur efficacité, voire d'entreprendre sur de nouveaux registres.

C'est un appel que je voudrais maintenant vous adresser. Cet appel correspond d'abord à un rejet de la résignation, de la part de vous tous, militants de la francophonie. Mais il implique un appel à l'*imagination des jeunes générations* et un appel à la réflexion des hauts fonctionnaires et des décideurs : nous devons pouvoir compter sur leur efficacité pour persuader les gouvernements de la *crédibilité* de l'*entreprise francophone* grâce à des actions de développement et de recherche, appliquées à des *sites* bien choisis, où l'accueil sur les plans matériel et scientifique sera en quelque sorte garanti.

Au risque de paraître démodé, je risque le mot «élite» pour caractériser les populations d'intellectuels susceptibles d'être les bénéficiaires de nos actions au sein des réseaux. Cela implique aussi une bonne dose de «volontariat» et de «mystique» pour ceux qui, dans l'avenir, militeront pour accroître ces expériences d'échanges, à la fois en nombre et en qualité. Des mesures efficaces visant à la formation des élites ne sont pas les seules à envisager, puisque nous devons nous intéresser aussi à des initiatives ayant pour but d'améliorer

rer l'enseignement des grandes masses étudiantes; toutefois notre action destinée aux formateurs apparaît cruciale et primordiale à cet égard.

En guise de conclusion, permettez-moi de vous convier à ce que notre culture spirituelle désigne sous le nom d'examen de conscience.

N'avons-nous pas, les uns et les autres, à nous interroger sur la suite que nous avons donnée jusqu'alors, à l'intérieur même de notre milieu universitaire et dans nos pays respectifs, à nos bonnes intentions francophones ? Quels efforts avons-nous faits personnellement pour sensibiliser nos propres communautés scientifiques ? N'avons-nous pas tous à prendre conscience qu'il nous faut *revivifier notre foi*, à partir d'exercices spirituels comme ceux auxquels nous nous sommes ces deux jours volontairement livrés ?



## **L'AUPELF et l'UREF, bilans et perspectives\***

E. DIEYE

*Ministère de l'Enseignement supérieur, Dakar, Sénégal*

Il me revient, ce soir, l'honneur de présider la clôture de votre colloque. Celui-ci s'est tenu à un moment particulièrement opportun.

En effet, après des années d'apports féconds de la coopération internationale, aussi bien sur les plans scientifiques et technique que culturel, il était bon de se donner le temps de la réflexion, critique et enrichissante, que vous avez menée de manière à la fois rigoureuse et pluraliste.

La coopération interuniversitaire, longtemps représentée par un certain nombre d'accords et d'échanges bilatéraux, se devait, non pas de marquer une pause, mais de se pencher sur les stratégies et moyens, à même de permettre un gain objectif, tant pour les pays du Sud que pour ceux du Nord.

Dans l'enseignement supérieur, la formation des hommes passe, lorsqu'elle se situe au niveau le plus élevé, par une dimension totalement spécifique, qui a nom «recherche universitaire». Or, celle-ci, pour constituer un tissu vivant, indispensable au développement de notre pays, nécessite des moyens tels, que le multilatéral est à même, aujourd'hui d'apporter.

Cela ne signifie pas pour autant, qu'il nous semble opportun de jeter le bébé du bilatéral avec l'eau de son bain. Il y aurait là une attitude rigide, par trop dogmatique, engendrant dans nos Etablissements d'Enseignement Supérieur, des situations fâcheuses, autant vis-à-vis de nos étudiants que de nos enseignants-chercheurs.

Les pays les plus développés, ont, de nos jours, des universités ouvertes, qui accueillent un nombre important de professeurs et de chercheurs, venant, notamment d'autres pays développés, pour des périodes allant de plusieurs semaines à plusieurs années. Ceux-ci sont les vecteurs irremplaçables du brassage d'idées permanent, que doit produire un milieu scientifique de qualité.

Le Sénégal est conscient depuis toujours, non pas du risque, mais de la certitude de sclérose intellectuelle engendrée par tout repli sur soi, et c'est une des raisons pour les-

\* Monsieur Dieye s'est exprimé au nom de S. Thiam, Ministre de l'Enseignement supérieur au Sénégal.

quelles il est très attaché à une structure internationale de jugement scientifique comme le Comité africain mauricien et malgache de l'enseignement supérieur.

Le recrutement, par l'Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar, au même titre que les Sénégalais, ayant tous les mêmes droits et les mêmes devoirs, dans le cadre des franchises universitaires, d'enseignants de nombreux pays du Sud comme du Nord, nous paraît une situation originale et même exemplaire. L'échange, avec toutes les implications de ce concept, la recherche et la formation partagées, mais également la vie institutionnelle, sont pour nous un cadre de vie familier, auquel nous tenons, et qui nous semble convenir au sens propre du qualificatif «universitaire».

Le Délégué général de l'UREF est trop modeste, lorsque, par quelques formules brillantes, il embrasse l'ensemble des réalisations de cette nouvelle structure, si jeune, et déjà si productive, à une époque où les rapports prospectifs sont souvent plus fournis que les rapports d'activité.

Nous savons, quant à nous, que la maîtrise de la matière au quotidien exige, dans le domaine scientifique, une maintenance diversifiée et sans défaillance, et nous ne pouvons qu'approuver, surtout à l'échelle d'un continent, où les distances sont d'un tout autre ordre que celles existant, par exemple, en Europe occidentale, avec toutes les pesanteurs induites, la mise en place de cette dimension parmi les priorités les plus fondamentales de l'Université des réseaux d'expression française.

Je voudrais citer, également, le programme, déjà plus qu'entamé, de l'information scientifique et technique. La course à la bibliographie, si intense lorsque nous menions nos propres études supérieures, s'est placée qualitativement à un niveau tel (fréquence des publications, leur coût, etc.), que nos pays sont extrêmement demandeurs, à la fois de viatiques pour les étudiants et les chercheurs débutants, mais également de bases et banques de données, pour les chercheurs plus confirmés et pour l'ensemble des directeurs de recherche-formation. Là encore, le pragmatisme sans prétention d'hommes de terrain a permis, tout récemment, la réalisation d'un stage qui s'est déroulé à l'ENSUT de Dakar, et qui jette les bases de l'information scientifique de demain, pour nos pays.

Mais nous pensons avoir notre part à apporter dans la publication et la diffusion de celle-ci : la mise en place de nouvelles structures, telles les Presses universitaires, et leur intercollaboration à fins de coéditions au meilleur coût me semble une piste digne d'être suivie et poursuivie.

Nuls doute que c'est dans cette direction, beaucoup plus que par de nombreuses années de séjour continu des chercheurs africains dans les universités des pays développés, que se situent la rentabilisation et le réel épanouissement de la coopération scientifique de qualité.

Avant de terminer, je voudrais dire officiellement que mon département a lui aussi choisi la voie d'une deuxième génération d'universités, estimant que les réalisations immobilières, déjà en place à Saint-Louis-du-Sénégal, pourraient abriter, de manière appropriée, certains départements de l'université du Sahel, dans un cadre pluridisciplinaire intégré.

Permettez-moi de formuler ici l'espoir que, dans quelques années, un rapport d'activité aussi prestigieux que celui présenté par le Pr Philip sur la coopération scientifique au sein de la communauté européenne, et malgré les difficultés considérables que nous rencontrons, pourra être mis en avant, comme gage de notre efficacité commune; et cela dans un domaine où il y va du salut même de toute une sous-région, salut obtenu non par un exclusive assistance, mais, pour reprendre vos propres termes, par le partage et le partenariat.

Ce n'est pas une semaine ordinaire qui se termine à Dakar, avec votre colloque. Ont eu lieu, en effet, depuis lundi dernier, les cérémonies commémoratives du cinquantenaire de l'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh-Anta-Diop, puis vos propres assises : du Pr Monod, pionnier des années 1930, jusqu'au Pr Pilet, promoteur des tout récents projets CAMPUS, et coordonnateur pour la France du réseau ISDT, vous représentez la longue chaîne, qui prouve la vitalité, tant au niveau de l'esprit que de la réalisation concrète, de cet espace scientifique francophone, qui n'exclut en aucune façon les identités culturelles, celles-ci ayant tout à gagner à la maîtrise des technologies.

Le troisième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement se tiendra à Dakar du 20 au 25 mai prochain : vos conclusions sont un élément essentiel à son succès.

Enfin, les premières cérémonies du Bicentenaire de la Révolution française de 1789, qui se sont déroulées également cette semaine, témoignent, s'il en était encore besoin, que les Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle, leur humanisme scientifique, mais également culturel et politique, se prolongent dans votre action.

Au service des hommes, de leur développement, et donc, de leurs droits et de leur liberté.



Photocomposition et impression  
IMPRIMERIE LOUIS-JEAN  
BP 87 — 05003 GAP Cedex  
Tél. : 92.51.35.23  
Dépôt légal : 832 — Décembre 1989  
Imprimé en France





Universités Francophones



U R E F

Prospectives francophones est une nouvelle série de la collection **Universités francophones** de l'UREF dans laquelle paraîtront des ouvrages portant sur les problèmes de l'université, de la recherche, des langues de la science dans la francophonie d'aujourd'hui.

---

Des personnalités venues de toute la francophonie s'interrogent : **le français peut-il se maintenir comme l'une des grandes langues utilisées dans la littérature et les communications scientifiques internationales ?**

Leur réflexion prend en compte le **contexte géopolitique** de la francophonie, **l'explosion des nouvelles technologies** de la communication scientifique, la nécessité d'assurer le **partage des connaissances** avec les pays en développement, les **nouvelles approches multilatérales** de la francophonie.

Cet ouvrage veut être une contribution majeure au débat en cours sur les langues de la science et une référence pour la définition d'**une grande politique scientifique de la francophonie.**

AUPELF

**JL** John Libbey  
EUROTEXT  
LONDON - PARIS

